

Séance du 22 Juillet 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 juillet 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez ; M. Soroste à M. Saussié ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Castel à Mme Durruty ; M. Arandia à Mme Bisauta ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipe à M. Aguerre.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Bisauta présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **COOPÉRATION INTERCOMMUNALE** – Syndicat mixte du musée basque et de l'histoire de Bayonne – Rapport d'activité 2009.

En application de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, il vous est présenté le rapport d'activité du Syndicat mixte du musée basque et de l'histoire de Bayonne pour l'année 2009.

En matière de fréquentation, l'année 2009 est relativement satisfaisante pour le musée, qui n'a enregistré qu'une légère baisse (- 0,7 %) des visiteurs pour un total de 33 140 entrées (dont 13 031 exonérées). Ceci situe le musée dans la tranche des 30 000 – 40 000 visiteurs par an, sachant qu'en France, parmi les 1 209 musées labellisés «musée de France», seulement 21 % des musées parviennent à accueillir plus de 40 000 visiteurs par an.

Concernant le service des publics, il convient de signaler particulièrement l'augmentation du nombre des classes reçues au musée, passant de 90 à 148, grâce au travail à plein temps de l'animatrice recrutée en 2008. Il existe également à ce jour sept ateliers à destination des jeunes publics de 2 à 7 ans, hors temps scolaire. De même, le nombre de visites guidées a poursuivi sa hausse en 2009.

La salle Xokoa, réaménagée en 2008, a attiré de nombreuses associations et structures culturelles en leur permettant de s'appuyer sur le musée pour le lancement de leurs activités.

S'agissant des collections, le recrutement d'un agent du patrimoine en 2008 au sein de la conservation a permis de poursuivre leur récolement sur un rythme soutenu (numérisation, informatisation et récolement des fonds photographiques - fonds Venant et fonds Robert Bru, dont plus de 3 000 tirages et environ 1 000 diapositives ont déjà été traités). En outre, elles ont été enrichies en 2009 par plusieurs dons d'œuvres : Mme Fabius, Mme Barthélémy et M. Faure.

En matière de communication, le musée s'est particulièrement investi dans le travail en réseau depuis la création du syndicat mixte et plus particulièrement en 2009. Le musée basque est ainsi considéré comme un partenaire potentiel de plus en plus actif par les acteurs touristiques comme la Chambre de Commerce et d'Industrie et le cluster Goazen, par le monde universitaire et éducatif (onze étudiants ont effectué leur stage au musée), ou encore par le milieu scientifique, avec des collaborations lors de divers colloques qui se sont tenus à Bayonne et dans le département. Par ailleurs, une lettre d'information, reprenant le programme mensuel des activités, est dorénavant diffusée par mail à environ 500 contacts.

Il convient également de souligner que l'année 2009 a vu la création du Conseil d'orientation culturel et scientifique, dont les avis consultatifs et les propositions permettront d'optimiser la capacité d'action du musée pour le futur.

Le compte administratif adopté le 9 avril 2010 fait apparaître :

- un résultat de fonctionnement cumulé excédentaire de 27 795 € ;
- un solde positif d'investissement de 5 829 €.

Le résultat net de clôture (investissement + fonctionnement) dégagé par le compte administratif ressort ainsi à + 33 624 €.

Le total des dépenses réelles de fonctionnement est quasiment identique à celui de l'exercice 2008 : 1 264 300 €.

Les postes principaux concernent :

- les charges de personnel : 836 217 € (+ 3 %) ;
- les fluides : 97 111 € (- 5 %) ;
- la maintenance : 29 510 € (+ 5 %) ;
- le nettoyage des locaux : 37 765 € (+2 %) ;
- les assurances : 36 545 € (+ 15 %) ;
- les expositions consacrées aux « objets insolites » et aux « frères Gomez » : 63 811 € (-31 %) ;
- la communication : 14 717 € (- 51 %) ;
- l'externalisation informatique : 16 260 € (+ 9 %).

Les recettes réelles de fonctionnement progressent à 1 306 355 € (+ 5,5 %), principalement en raison de l'encaissement d'une indemnité d'assurance de 60 000 €, pour des travaux réalisés au Château-Neuf, suite à la tempête de janvier 2009.

Les contributions des membres ont été reconduites à 1 080 000 €, soit Ville de Bayonne : 432 000 €, Communauté d'agglomération du BAB et Conseil général des Pyrénées-Atlantiques : 324 000 € chacun.

Les autres recettes comprennent :

- les entrées payantes, la boutique et les visites guidées : 127 841 € (+ 0,2 %) ;
- le mécénat : 6 000 € ;
- les subventions DRAC (exposition Gomez et restauration) : 10 500 € ;
- les remboursements sur salaires : 16 163 € ;
- diverses recettes : 5 849 €.

La balance générale du compte administratif 2009 est jointe à la présente délibération.

Le présent rapport n'appelle pas de vote de la part du conseil municipal.

Ont signé au registre les membres présents.